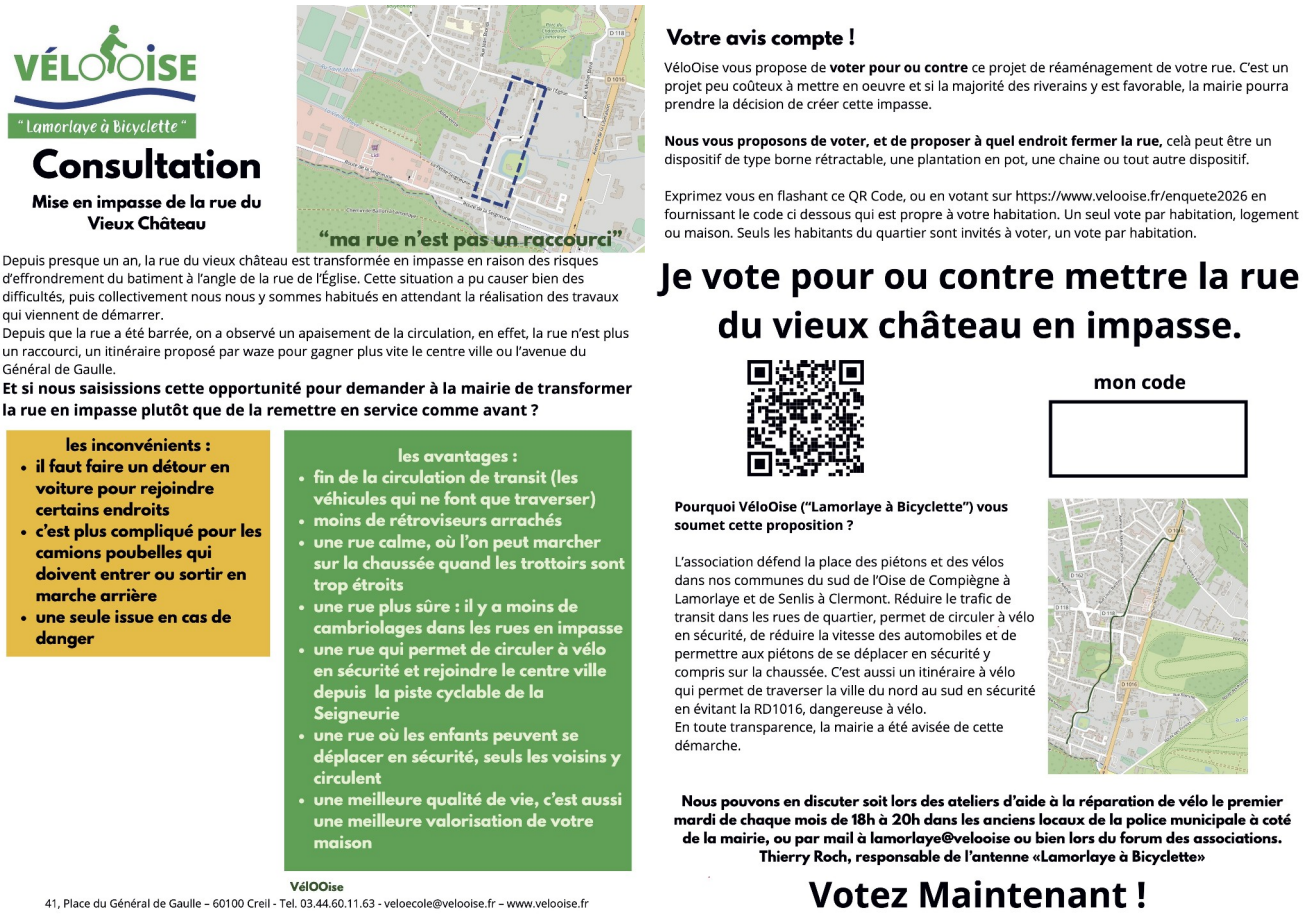
Résultat de la consultation des riverains

Mise en impasse de la rue du Vieux Château (Lamorlaye)

Contexte et méthode

Vélo Oise a suggéré de mettre la rue du Vieux Château en impasse pour les véhicules motorisés, en gardant le passage des piétons et des vélos. Une configuration vécue tout le temps où le batiment menaçait de s'écrouler. Pour recueillir l'avis des habitants, nous avons ouvert une consultation en ligne du 30 aout au 17er septembre 2026 avec un document déposé dans les boites aux lettres des habitants de la rue les encourageant à répondre.



VÉLOOISE

"Lamorlaye à Bicyclette"

Consultation

Mise en impasse de la rue du Vieux Château

Depuis presque un an, la rue du vieux château est transformée en impasse en raison des risques d'effrondrement du batiment à l'angle de la rue de l'Église. Cette situation a pu causer bien des difficultés, puis collectivement nous nous y sommes habitués en attendant la réalisation des travaux qui viennent de démarrer.

Depuis que la rue a été barrée, on a observé un apaisement de la circulation, en effet, la rue n'est plus un raccourci, un itinéraire proposé par waze pour gagner plus vite le centre ville ou l'avenue du Général de Gaulle.

Et si nous saisissions cette opportunité pour demander à la mairie de transformer la rue en impasse plutôt que de la remettre en service comme avant ?

les inconvénients :

- **il faut faire un détour en voiture pour rejoindre certains endroits**
- **c'est plus compliqué pour les camions poubelles qui doivent entrer ou sortir en marche arrière**
- **une seule issue en cas de danger**

les avantages :

- **fin de la circulation de transit (les véhicules qui ne font que traverser)**
- **moins de rétroviseurs arrachés**
- **une rue calme, où l'on peut marcher sur la chaussée quand les trottoirs sont trop étroits**
- **une rue plus sûre : il y a moins de cambriolages dans les rues en impasse**
- **une rue qui permet de circuler à vélo en sécurité et rejoindre le centre ville depuis la piste cyclable de la Seigneurie**
- **une rue où les enfants peuvent se déplacer en sécurité, seuls les voisins y circulent**
- **une meilleure qualité de vie, c'est aussi une meilleure valorisation de votre maison**

VélOOise

41, Place du Général de Gaulle – 60100 Creil - Tel. 03.44.60.11.63 - veloecole@velooise.fr – www.velooise.fr

Votre avis compte !

VéloOise vous propose de **voter pour ou contre** ce projet de réaménagement de votre rue. C'est un projet peu coûteux à mettre en oeuvre et si la majorité des riverains y est favorable, la mairie pourra prendre la décision de créer cette impasse.

Nous vous proposons de voter, et de proposer à quel endroit fermer la rue, celà peut être un dispositif de type borne rétractable, une plantation en pot, une chaine ou tout autre dispositif.

Exprimez vous en flashant ce QR Code, ou en votant sur https://www.velooise.fr/enquete2026 en fournissant le code ci dessous qui est propre à votre habitation. Un seul vote par habitation, logement ou maison. Seuls les habitants du quartier sont invités à voter, un vote par habitation.

Je vote pour ou contre mettre la rue du vieux château en impasse.

mon code

Pourquoi VéloOise ("Lamorlaye à Bicyclette") vous soumet cette proposition ?

L'association défend la place des piétons et des vélos dans nos communes du sud de l'Oise de Compiègne à Lamorlaye et de Senlis à Clermont. Réduire le trafic de transit dans les rues de quartier, permet de circuler à vélo en sécurité, de réduire la vitesse des automobiles et de permettre aux piétons de se déplacer en sécurité y compris sur la chaussée. C'est aussi un itinéraire à vélo qui permet de traverser la ville du nord au sud en sécurité en évitant la RD1016, dangereuse à vélo.

En toute transparence, la mairie a été avisée de cette démarche.

Nous pouvons en discuter soit lors des ateliers d'aide à la réparation de vélo le premier mardi de chaque mois de 18h à 20h dans les anciens locaux de la police municipale à coté de la mairie, ou par mail à lamorlaye@velooise ou bien lors du forum des associations.

Thierry Roch, responsable de l'antenne «Lamorlaye à Bicyclette»

Votez Maintenant !

Le questionnaire comportait quatre volets : un avis pour ou contre, le choix de l'emplacement de la fermeture (quatre scénarios A à D), une liste d'arguments à cocher, et un champ libre pour les remarques. L'adresse du domicile était facultative.

16 réponses complètes ont été reçues. 7 répondants ont indiqué une adresse rue du Vieux Château ; un répondant habite allée de la Thève ; les autres n'ont pas précisé leur adresse.

Association **VélOOise** - Relais Vélo - 41, Place du Général de Gaulle – 60100 Creil
Tel. 03.44.60.11.63 - contact@velooise.fr – www.velooise.fr

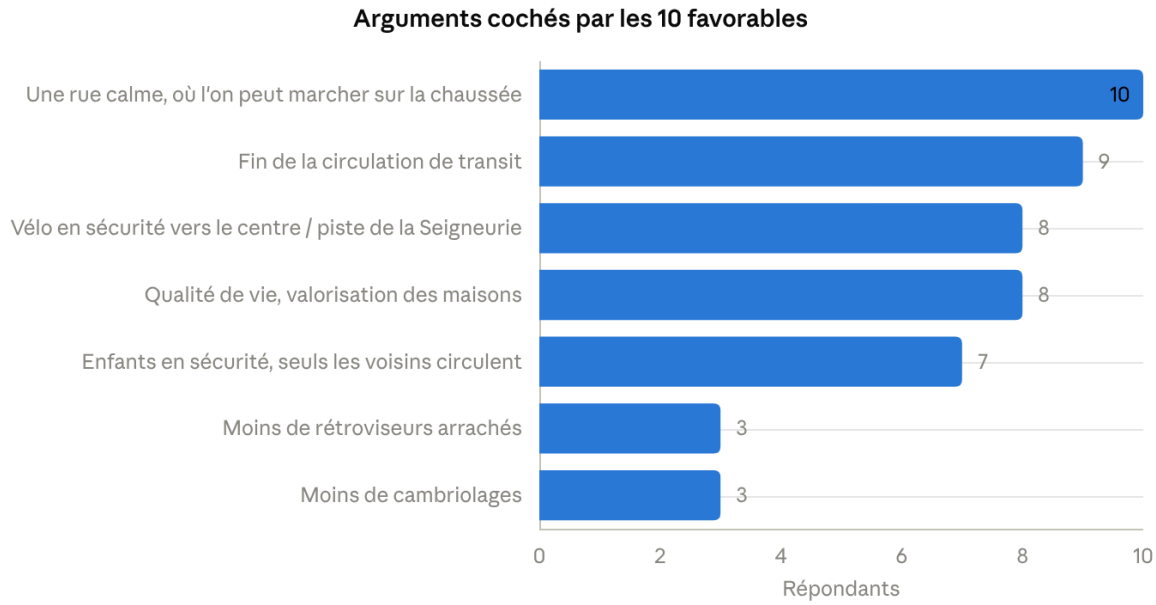
Résultat principal : une majorité favorable

10 répondants sur 16 sont favorables à la mise en impasse (62 %), 6 y sont opposés (38 %). Parmi les 7 riverains qui ont donné leur adresse rue du Vieux Château, 5 sont pour et 2 sont contre. Le seul répondant identifié hors de la rue (allée de la Thève) est contre.

	Pour	Contre	Total
Adresse rue du Vieux Château	5	2	7
Autre adresse	0	1	1
Adresse non précisée	5	3	8
Total	**10**	**6**	**16**

Ce qui motive les favorables

Les 10 favorables citent d'abord le calme de la rue, la fin du trafic de transit et la possibilité de rejoindre le centre-ville à vélo en sécurité et la piste cyclable de la Seigneurie. La sécurité des enfants et la qualité de vie viennent juste derrière.



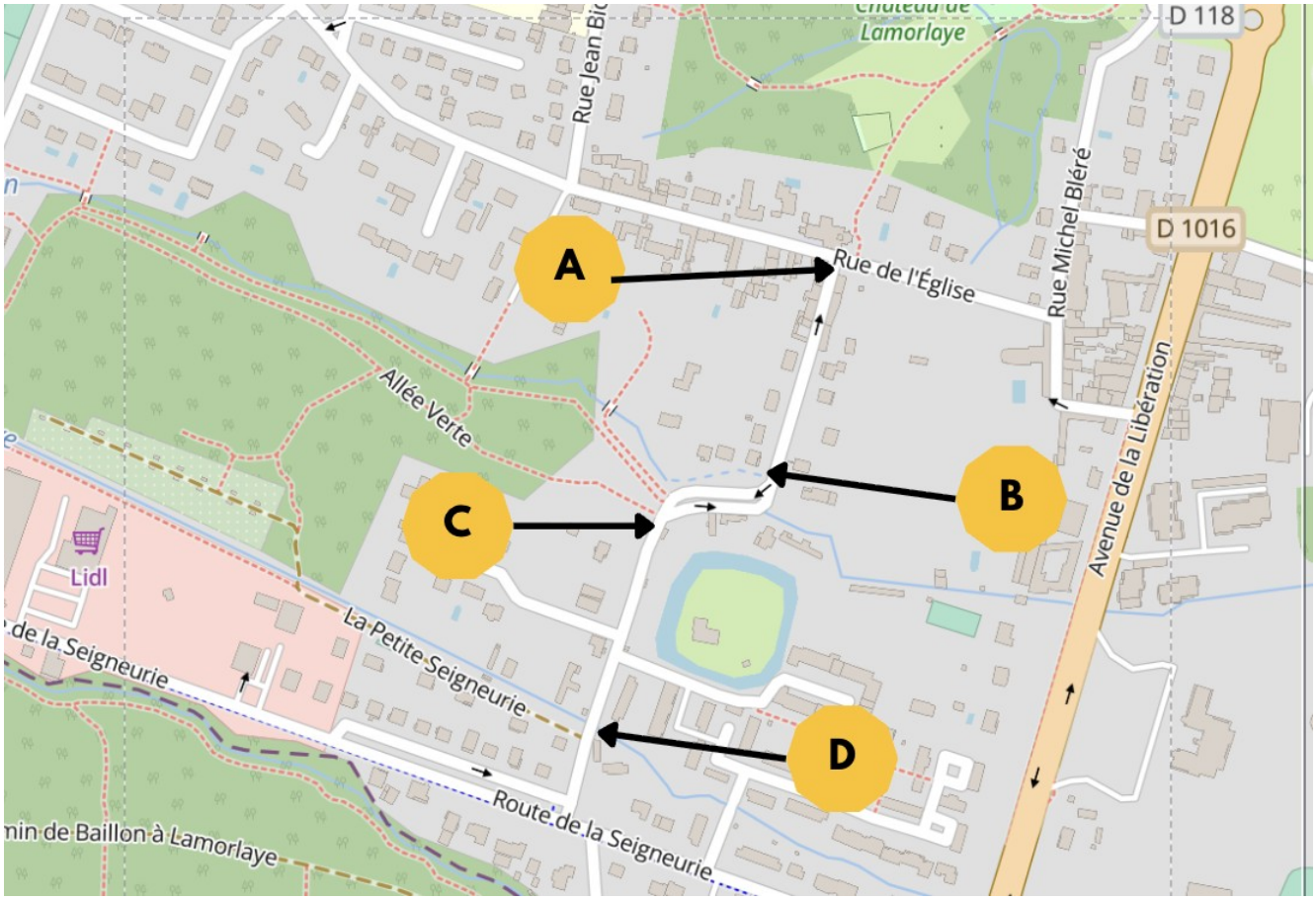
plusieurs réponses possibles

Les arguments « sécurité contre les cambriolages » et « rétroviseurs arrachés » sont peu retenus : les riverains attendent d'abord une rue apaisée et une continuité cyclable, pas une rue fermée pour elle-même.

Ce qui motive les opposants

Les 6 opposants avancent un argument quasi unique : le détour en voiture (6 sur 6). « Une seule issue en cas de danger » est coché par 2 d'entre eux, « plus compliqué pour manœuvrer » par 1 seul.
Dans le champ libre, ils ajoutent que le sens unique suffit à réguler le trafic, que la rue n'a jamais été une impasse, et qu'elle est mal entretenue (ramassage des poubelles difficile). Un répondant conteste le principe même de fermer une rue et la forme du questionnaire, qui ne « permet pas de refuser tout emplacement ».

Emplacement de la fermeture : un point à trancher



Aucun scénario ne se dégage nettement : A et B recueillent 4 voix chacun, C et D 2 voix, et 6 répondants n'ont pas choisi (dont 3 opposants qui refusent de se prononcer).

Scénario	Description	Pour	Contre	Total
A	Fermeture côté église, rue à double sens	3	1	4
B	Situation jusque fin aout, avec les sorties de garage libérées et une rue à double sens	2	2	4
C	Fermeture à l'entrée du mini rond point	2	0	2
D	Fermeture sur le petit pont	2	0	2
Sans réponse		1	3	4

Le choix final gagnerait à être arrêté par la mairie et les riverains sur place.

Ce que disent les riverains

Les remarques libres complètent les cases cochées. Elles sont reproduites sans le nom des répondants.

En faveur de la fermeture

- Le carrefour avec la rue de l'Église devient très dangereux lors des enterrements ou des affluences au château, faute de stationnement ; « il ne faut pas attendre qu'un drame se produise ». La rue, trop étroite, n'absorbe pas le trafic quand elle est ouverte et génère une forte nuisance sonore. C'est l'occasion de faire circuler les vélos facilement et en sécurité.
- Vitesse excessive et sens interdit pris au moins une fois par jour par les livreurs.
- Demandes associées : trottoirs plus larges pour les poussettes, entretien régulier de la rue et des espaces verts.
- Revenir à la fermeture des dernières années (côté église et après le petit parking).

Contre la fermeture

- La rue n'a jamais été en impasse ; pourquoi ne pas fermer aussi l'avenue Charles-de-Gaulle ?
- Le sens unique suffit à réguler le trafic.
- Rue abandonnée, non entretenue, ramassage des poubelles compliqué.
- Aucune raison de fermer une rue ; chacun demanderait alors la fermeture de la sienne.

Un point commun : favorables comme opposants décrivent une rue mal entretenue et attendent une requalification (trottoirs, entretien, plantations) qui répond aux deux camps.

Limites de la consultation

L'enquête a recueilli 16 réponses, ce qui reste un échantillon modeste. Elle a été diffusée par Vélo Oise, ce qui peut orienter le public touché. Les adresses étant facultatives, la moitié des répondants n'a pas pu être localisée. Ces résultats sont donc un signal des riverains, pas un vote. C'était aussi le sens de cette consultation

Conclusion et propositions

Une majorité des répondants, et une majorité des riverains identifiés, soutiennent la mise en impasse de la rue du Vieux Château. Leurs attentes sont claires : une rue calme, sans trafic de transit, où enfants, piétons et cyclistes circulent en sécurité, avec une liaison vélo vers le centre-ville et la piste de la Seigneurie. Les opposants craignent surtout un détour en voiture.

Nous vous proposons :

1. D'acter le principe d'une rue en impasse pour les véhicules motorisés, perméable aux piétons et aux vélos.
2. De choisir l'emplacement de la fermeture avec les riverains, en gardant l'accès des riverains et des services (collecte des déchets, secours) par des plots escamotables si nécessaire.
3. D'accompagner la fermeture d'une remise en état de la rue : trottoirs, entretien, espaces verts.
4. D'informer les répondants qui ont laissé leur adresse des suites données.

Ce document sera (avec anonymisation des répondants) publié sur le site internet de VélOOise et partagé aux personnes qui ont laissées leurs coordonnées.

Fait à Lamorlaye le 18 septembre 2026
Thierry Roch